

Paris, le lundi 17 septembre 2018

Madame, Monsieur,

Les éditions *l'école des loisirs* et la librairie Callimages convient les écoles, bibliothèques, centres aérés, et IMP de Charente-Maritime à participer à un concours de créations collectives SANS OBLIGATION D'ACHAT qui a pour titre :

LA PRINCESSE, LE DRAGON, LE CHEVALIER INTRÉPIDE... ET LE LOUP !

du 17 septembre 2018 au 13 avril 2019

Remise des prix le 18 juin 2019

Le projet :

Chaque classe ou groupe d'enfants réalise une création collective inspirée de l'oeuvre de l'auteur Geoffroy de Pennart. Pour vous aider, vous pouvez télécharger des dossiers pédagogiques, des vidéos, des livrets... sur le site de *l'école des loisirs* : www.ecoledesloisirs.fr dans la rubrique RESSOURCES / CONCOURS DÉPARTEMENTAUX ou directement via le lien court : <http://edl.li/sg>

Les prix :

20 gagnants seront désignés et remporteront une bibliothèque de 30 livres (d'une valeur totale de 45 euros) et de nombreuses affiches.

En vous souhaitant bonne chance et beaucoup de plaisir à lire et à participer !

Renseignements :

Librairie Callimages • 32, rue Chaudrier • 17000 La Rochelle • Tél. 05 46 41 21 65 / lib.callimages@yahoo.fr

Remise du règlement du concours à tout intéressé qui en fait la demande.

Partenaires :

BDP Charente Maritime, Route de Chermignac, 17100 Saintes • Médiathèque Crépeau, Avenue Michel Crépeau, 17000 La Rochelle • Médiathèque de Villeneuve-les-Salines, Place du 14 juillet, 17000 La Rochelle • Bibliothèque de Laleu - La Pallice - La Rossignollette, 10, rue de Montréal, 17000 La Rochelle • Médiathèque de Lagord, 12, rue des Hérons, 17140 Lagord • Médiathèque de Mireuil, 8, place de l'Europe, 17000 La Rochelle

- Découvrez notre **site dédié aux enseignants**, des ressources et des dossiers pédagogiques accessibles à cette adresse : <http://enseignants.ecoledesloisirs.fr/> •

Bulletin de participation au Concours de création collective

LA PRINCESSE, LE DRAGON, LE CHEVALIER INTRÉPIDE... ET LE LOUP !

à retourner avant le 17 décembre 2018 à

Librairie Callimages • 32, rue Chaudrier • 17000 La Rochelle

Tél. 05 46 41 21 65 / lib.callimages@yahoo.fr

M./Mme _____ Classe/Niveau _____

École/Établissement (nom et adresse) _____

Adresse électronique (obligatoire) _____

s'inscrit au concours « La princesse, le dragon, le chevalier intrépide... et le loup ! » organisé par la librairie Callimages et *l'école des loisirs*.

Tout bulletin non lisiblement complété ne pourra être pris en considération (illisible, raturé, incomplet).

Concours sans obligation d'achat.

- J'autorise le site Internet Le Muz : Musée des oeuvres des enfants (lemuz.org) à mettre en ligne la photographie libre de droits de l'oeuvre des enfants (case à cocher pour accord).

Règlement du concours LA PRINCESSE, LE DRAGON, LE CHEVALIER INTRÉPIDE... ET LE LOUP !

Article 1^{er} : Les sociétés organisatrices

Pour fêter Geoffroy de Pennart et son œuvre, la librairie Callimages (32, rue Chaudrier - 17000 La Rochelle - RCS : Rochelle B 388 734 758) et la société anonyme *l'école des loisirs* (11, rue de Sèvres - 75006 Paris - RCS : B 300 570 181) organisent conjointement, du 17 septembre 2018 au 13 avril 2019 minuit, un concours sans obligation d'achat consistant en la réalisation d'une création collective.

Article 2 : Les participants

L'offre de participation s'adresse aux groupes d'enfants des écoles, bibliothèques, centres aérés, IMP, de Charente-Maritime (17) à l'exclusion de toute autre participation.

Article 3 : Le déroulement du concours

L'objet du concours est de réaliser une œuvre collective s'inspirant de l'univers de l'auteur Geoffroy de Pennart.

Cette création peut revêtir diverses formes, en volume, etc. de taille maximale 100 cm x 100 cm x 100 cm, (prévoir moyen de fixation pour expo).

L'utilisation des supports films, diapositives, CD-Rom sera exclue.

Ces œuvres devront mettre en scène un ou des personnage(s) ou objet(s) se référant obligatoirement mais très librement à l'univers de l'auteur et illustrateur Geoffroy de Pennart

Chaque participant devra compléter un bulletin de participation qu'il devra impérativement retourner à la librairie Callimages au plus tard le 17 décembre 2018.

Les créations devront être accompagnées d'un bulletin de participation comportant obligatoirement le nom de l'établissement, le niveau de la classe ou l'âge moyen du groupe concerné, le nom et la signature de l'enseignant, la liste des éléments de référence aux livres de Geoffroy de Pennart publiés à *l'école des loisirs*.

Cette fiche devra être remise en même temps que l'œuvre et sera numérotée comme elle.

Toute création non accompagnée de ces mentions ne saurait être prise en considération.

Ces créations devront impérativement être envoyées avant le 13 avril 2019 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) à la librairie Callimages (32, rue Chaudrier - 17000 La Rochelle) ou bien y être directement déposées contre récépissé avant le 13 avril 2019 à la même adresse, aux heures d'ouverture commerciale (le lundi de 14h30 à 19h et du mardi au samedi de 10h à 19h).

Le Jury se réunira le 26 avril 2019 pour déterminer les gagnants. Il sera composé de personnes représentant soit l'éditeur et/ou la librairie, d'enseignants, de bibliothécaires, etc.

Il déterminera les œuvres gagnantes en fonction :

- de leur créativité, en référence à l'auteur Geoffroy de Pennart
- de leur qualité originale, lisible et cohérente,
- de leur mise en couleurs.

Les classes ou groupes gagnants, représentés par leur enseignant, seront avisés par courrier du palmarès du concours. Le jury aura tous pouvoirs pour trancher sans appel toutes difficultés ou contestations pouvant survenir à l'occasion de l'attribution des lots.

Les prix seront remis officiellement le 18 juin 2019 à la Salle de l'Oratoire (6 Bis, rue Albert 1^{er}, 17000 La Rochelle) en présence de Geoffroy de Pennart (sous réserve).

Article 4 : La dotation

Chaque participation, dans les conditions ci-dessus, sera récompensée d'un lot de posters de *l'école des loisirs*.

Ce concours est doté de 20 prix, comprenant chacun 30 livres d'une valeur totale de 45 euros.

Il ne sera remis qu'un seul prix par classe ou par groupe d'enfants.

Ces lots ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière ou de quelque nature que ce soit.

Les sociétés organisatrices se réservent le droit de remplacer cette dotation par une dotation de même valeur sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Article 5 : Les œuvres

Toutes ces œuvres (sauf cas exceptionnel) seront exposées au public du 14 avril au 18 juin 2019 à la librairie Callimages (32, rue Chaudrier - 17000 La Rochelle). Les créations, ainsi que des photographies, pourront être restituées aux classes ou groupes qui en feront la demande à partir du 18 juin 2019.

Les œuvres non réclamées au plus tard le 6 juillet 2019, seront considérées comme abandonnées.

La liste des classes ou groupes gagnants et leurs œuvres pourront éventuellement faire l'objet d'une publication dans la presse sans que ces publications puissent faire l'objet d'une quelconque rémunération.

Article 6 : Dépôt du règlement, litiges

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Il est disponible pendant toute la durée de l'opération dans les locaux de la librairie Callimages (32, rue Chaudrier - 17000 La Rochelle), et sur le site de *l'école des loisirs* : www.ecoledesloisirs.fr dans la rubrique RESSOURCES / CONCOURS DÉPARTEMENTAUX ou directement via le lien court : <http://edl.li/sg>

Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché souverainement par les sociétés organisatrices qui se réservent le droit de modifier ou d'annuler ce jeu-concours en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, et ce, sans dédommagement de quelque nature que ce soit.

Article 7 : Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut demander par simple lettre que ses coordonnées soient radiées de cette liste et ne soient plus communiquées à des tiers.

Fiche de renseignements à joindre
avec la création réalisée par les enfants
Concours de création collective

LA PRINCESSE, LE DRAGON, LE CHEVALIER INTRÉPIDE... ET LE LOUP !

du 17 septembre 2018 au 13 avril 2019

Remise des prix le 18 juin 2019

École/Établissement _____

Nom de la personne responsable du projet _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____ Mail _____

Niveau de la classe _____ Nombre d'enfants _____

Titre de l'œuvre _____ Dimension de l'œuvre _____

Pièces à joindre :

- Titre du/des livre(s) choisi(s) :
- Photographie de la classe (facultatif)

Nom et signature du responsable précédés de la mention « lu et approuvé » et de la date :

NB : Toute création non accompagnée de cette fiche et de ces éléments ou bien non parvenue avant le 13 avril 2019 ne saurait être prise en considération.

Renseignements :

Librairie Callimages • 32, rue Chaudrier • 17000 La Rochelle
Tél. 05 46 41 21 65 / lib.callimages@yahoo.fr

Une page sur le site du Muz sera consacrée à votre concours !
Si vous souhaitez publier des photos du projet tout au long de l'année,
merci de contacter Aline Matray : lemuz@lemuz.com

Pour en savoir plus sur le Muz, rendez-vous sur <http://lemuz.org/>